
**RESEAU FRANCOPHONE POUR L'AGRICULTURE URBAINE EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (RFAU/AOC)**

ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU NATIONAL DU BENIN POUR L'AGRICULTURE URBAINE

AIDE-MEMO

L'an 2005, le 26 mai, s'est tenue, dans la salle de réunion de la Chambre d'Agriculture du Bénin, l'assemblée générale du Réseau national pour l'agriculture urbaine. L'ordre du jour de l'assemblée générale s'établissait comme suit :

1. Bilan des activités conduites à Cotonou
2. Vie du Réseau national du Bénin : problèmes et difficultés
3. Dispositions organisationnelles pour la relance du réseau
4. Questions diverses

L'assemblée générale a vu la présence de vingt neuf (29) participants représentant les ONG, la Mairie de Cotonou, les directions techniques des Ministères en charge de l'agriculture et de la pêche, les producteurs, l'Université, les institutions de recherche, etc. Les travaux ont été présidés par Monsieur Mamadou Chabi, le Président de la Chambre ; ils ont été conduits par Monsieur Oumar Cissé, le Secrétaire Exécutif de l'IAGU.

Ouverture des travaux

A l'entame des travaux à 10 heures, Monsieur Hountondji Basile, le Secrétaire Exécutif de la Chambre d'Agriculture a procédé à la lecture du cadrage de l'assemblée générale qui précise les points à l'ordre du jour et la durée allouée à chaque session.

Par la suite, Monsieur Mamadou Chabi, le Président de la Chambre d'Agriculture urbaine a pris la parole pour, tout d'abord, souhaiter la bienvenue aux participants. Il a, ensuite, tenu à préciser que l'assemblée générale a été convoquée sur la demande de l'IAGU préoccupé par la relance du réseau au Bénin suite aux difficultés constatées, depuis quelques mois, dans sa coordination et dans son fonctionnement. Il a souligné que la convocation de cette assemblée générale marque le début de la remise en ordre du réseau et il a exprimé toute sa satisfaction pour les efforts déployés par l'IAGU pour la promotion de l'agriculture urbaine et l'amélioration des conditions de vie des producteurs.

Après le Président de la Chambre d'Agriculture, Monsieur Oumar Cissé, le Secrétaire Exécutif de l'IAGU, a pris la parole pour, tout d'abord, présenter le contexte de la rencontre dont la finalité est la relance des activités du réseau au Bénin. Ensuite, il a fait une présentation sommaire de l'IAGU en insistant sur sa mission d'appui technique aux municipalités des grandes villes de l'Afrique de l'ouest et du centre. Le secrétaire Exécutif de l'IAGU a saisi cette occasion pour rappeler les interventions antérieures de son institution au Bénin, en l'occurrence dans le cadre d'un programme sur les déchets biomédicaux. Par la suite, il a particulièrement insisté sur le réseau pour l'agriculture urbaine et a expliqué son importance tant sur les plans national, régional qu'international.

Avant de conclure, le Secrétaire Exécutif de l'IAGU a mis l'accent sur quelques caractéristiques du réseau à savoir la communication, la flexibilité et les synergies.

Avant la fin de la cérémonie d'ouverture, il a été demandé à chaque participant de se présenter en mettant en évidence les domaines d'intervention de la structure représentée et des initiatives de celle-ci

dans le domaine de l'agriculture urbaine. La présentation des participants a permis de voir la pluralité des profils mais également la diversité des initiatives en cours dans le domaine de l'agriculture urbaine (voir liste des participants en annexe 2).

1. Bilan des activités conduites à Cotonou

Cette séance a été introduite par Monsieur Moussa SY, Chargé de Programme à l'IAGU, qui a fait une présentation sommaire du réseau ; son historique, ses objectifs et ses domaines d'intervention. Il a beaucoup insisté sur le fonctionnement du réseau à l'échelle des pays membres et rappelé la philosophie de l'ancrage de la coordination nationale du réseau dans des institutions identifiées et retenues à cet effet. Par ce rappel, il s'agissait surtout de préciser qu'il n'a jamais été question de mettre en place une structure spécifique pour les besoins du réseau.

Dans son intervention, il a rappelé quelques résultats du projet de recherche/consultation pour le développement durable de l'agriculture urbaine conduit de 2001 à 2004. Aussi a-t-il présenté brièvement les projets en cours du réseau notamment le projet de recherche sur le financement des activités agricoles urbaines financé par le CRDI et le projet *Villes Agricoles du Futur*, une initiative de la Fondation RUAF (Resource Centre on Urban Agriculture and Food Security).

A la suite de Monsieur Moussa SY, Mme Miguel, la coordonnatrice nationale du réseau au Bénin, a pris la parole pour faire le point des activités conduites à Cotonou. Parmi les activités conduites, elle a cité :

- La réalisation du profil sur les interactions entre l'agriculture urbaine et la problématique foncière à Cotonou ;
- L'organisation d'une consultation locale des acteurs de l'agriculture urbaine au Bénin ;
- L'organisation du forum de restitution aux producteurs ;
- L'organisation d'une session de formation sur l'élaboration et la gestion de projet au profit des acteurs clés de l'agriculture urbaine à Cotonou ;
- La sensibilisation des maires de Parakou, Porto Novo sur l'importance de l'agriculture urbaine.

Mme MIGUEL a déploré que la table ronde n'ait pas pu être organisée en raison d'un problème de calendrier au niveau de la Mairie de Cotonou qui devait être le parrain de cette rencontre.

Elle a ensuite fait état des résultats obtenus et parmi lesquels on peut citer :

- L'attribution de 400 ha sur le site de Sèemeè-Kpodji ;
- L'inscription de l'agriculture urbaine dans le Programme d'Investissement Public (PIP) pour un montant de 100 millions ;
- Le parrainage de la municipalité de Cotonou pour les initiatives en agriculture urbaine.

Ces résultats n'en cachent pas moins des difficultés rencontrées dans la conduite des activités du réseau :

- Le faible soutien de la Chambre d'agriculture ;
- La faiblesse des moyens financiers mis en place ;
- La difficile collaboration avec la Mairie depuis l'élection de l'équipe en place.

Après la communication de Mme Miguel, Moussa SY a tenu à apporter quelques éléments de clarification ayant trait notamment au défaut d'animation du réseau résultant d'un manque de collaboration entre le Président de la Chambre et la Coordinatrice nationale. Il en a résulté une non fonctionnalité du réseau.

Suite à la communication de Mme Miguel et les compléments apportés par Monsieur Moussa SY, le Président de la Chambre a tenu à préciser le rôle qui était attendu de la chambre par rapport à la coordination nationale. Pour sa part, le défaut de coordination résulte d'une tentative de mise à l'écart,

par la Coordinatrice nationale, de la Chambre d'agriculture. Or celle-ci abrite la coordination nationale. De son point de vue, il est essentiel de bien définir les rôles pour mieux organiser sa collaboration avec la Coordinatrice nationale.

Une synthèse de cette session a permis de faire ressortir les idées suivantes :

- La plupart des activités du projet de recherche/consultation pour le développement durable de l'agriculture urbaine ont été conduites ;
- Des résultats significatifs ont été obtenus ;
- Une non fonctionnalité du réseau qui se traduit notamment par un manque de collaboration entre la Chambre d'agriculture et la Coordinatrice nationale et un défaut de communication entre les acteurs.

2. Vie du Réseau national du Bénin : problèmes et difficultés

La deuxième session de l'assemblée générale a été mise à profit pour réfléchir sur les problèmes et difficultés que traverse le réseau. Les interventions des participants, de l'IAGU et de la Chambre d'agriculture ont permis de noter que :

- Le réseau n'est pas encore une réalité tangible au Bénin. A cet effet, plusieurs personnes-ressources et institutions actives dans l'agriculture urbaine ont été rarement associées aux activités du réseau. Cette situation a été gravée par la tentative de formaliser le Réseau à travers la création du RENAPAU qui était perçu plutôt comme une structure appartenant aux personnes qui l'ont créée. Or le réseau se veut ouvert à toutes les compétences et personnes-ressources et flexible dans son fonctionnement.
- le niveau de diffusion des produits du réseau (rapports de recherche, formation, etc.) est très faible. Si l'exécution du projet de recherche/consultation a permis de produire plusieurs documents, force est de constater que ceux – ci n'ont pas fait l'objet d'une large diffusion auprès des institutions dont le domaine d'intervention est en relation avec l'agriculture urbaine.
- la collaboration entre le Président de la Chambre et la Coordinatrice nationale est difficile; une situation préjudiciable à l'animation effective du réseau.

3. Dispositions organisationnelles pour la relance du réseau

Au regard des difficultés énoncées, l'assemblée générale a été invitée à réfléchir sur les dispositions à prendre pour redynamiser le réseau. Cette réflexion devait être conduite sur la base la question viatique suivante : ***est-il opérationnel et bénéfique pour le réseau d'avoir une personne coordinatrice qui n'est pas employée de la structure qui abrite la coordination nationale ?***

Cette question a soulevé la réaction de plusieurs participants. Trois options s'étaient initialement dégagées :

1. Le maintien du statut quo c'est-à-dire la situation actuelle du réseau marquée par une coordinatrice en dehors de la Chambre d'agriculture.
2. Le maintien d'un statut quo dit « amélioré » accompagné par la définition d'un mécanisme de collaboration (clarification des rôles et responsabilités, signature d'engagements) entre la coordinatrice nationale et la Chambre d'agriculture urbaine sous l'égide de l'IAGU et de l'assemblée générale du réseau ;
3. L'identification d'une structure au sein de laquelle la personne coordinatrice sera choisie.

Après de longs débats sur ces trois idées, l'assemblée générale a décidé de retenir la troisième option.

Pour procéder au choix d'une structure pour abriter la coordination nationale du réseau, une liste de critères a été soumise à l'assemblée générale. Celle-ci a jugé tous les critères pertinents mais a décidé d'ajouter un autre critère relatif à l'expérience de travail de l'institution à choisir avec les producteurs urbains et péri-urbains (voir liste de critère en Annexe1).

C'est sur la base des critères que l'assemblée a proposé une liste initiale de cinq institutions :

- Institut National de recherches Agricoles (INRAB) ;
- Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) ;
- Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES) ;
- BETHESDA ;
- Chambre d'Agriculture du Bénin.

Un système de notation de 1 à 13 points correspondant au nombre de critère a été retenu pour chaque institution listée.

En fin de compte, l'assemblée générale a classé les cinq institutions de la façon suivante :

- Institut National de recherche Agronomique (INRAB) : 13 points ;
- Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) : 13 points ;
- Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES) : 13 points ;
- BETHESDA : 12 points ;
- Chambre d'Agriculture du Bénin : 11 points.

Après cette phase de notation, il a été demandé à l'assemblée générale de choisir, par ordre de préférence, deux institutions parmi les trois ayant obtenu 13 points. La précision a été apportée que c'est dans le cas où les discussions avec la première institution choisie sur les modalités du partenariat avec l'AGU n'auront pas abouti que des contacts seront entrepris à l'endroit de la seconde institution.

Finalement, le choix de l'assemblée générale s'est porté sur ~~(1^{er})~~ l'INRAB (1^{er}) et ~~(2^{ème})~~ le LARES (2^{ème}) pour la coordination nationale du réseau pour l'agriculture urbaine au Bénin.

A la suite de la décision de l'assemblée générale, Monsieur Oumar CISSE a tenu à remercier les participants pour leurs différentes contributions aux discussions. Mais il a surtout adressé ses remerciements à la Chambre d'agriculture et à Mme Miguel pour le rôle pionnier qu'ils ont joué dans la mise en place du réseau au niveau du Bénin. Il leur a demandé de ne ménager aucun effort pour appuyer le processus de refondation du réseau. Enfin, il a demandé aux participants de se considérer comme le socle du réseau et de favoriser l'émergence d'initiatives susceptibles d'améliorer le vécu des producteurs.

Mme MIGUEL a tenu pour sa part à remercier les personnes-ressources du réseau avec lesquelles elle a conduit les activités du réseau. Elle a exprimé toute sa disponibilité à apporter son soutien pour une consolidation du réseau.

Enfin Monsieur Mamadou CHABI a tenu, tout d'abord, à féliciter Monsieur Oumar CISSE pour la manière dont il a conduit les travaux de l'assemblée générale. Ensuite Il a estimé que la décision de l'assemblée générale est un aboutissement salutaire. Enfin, il a exprimé la disponibilité de la chambre d'agriculture à accompagner les initiatives du réseau dont la finalité est en phase avec la vocation de sa structure à savoir l'amélioration des conditions de vie.

L'assemblée générale a été clôturée à 13h 45 mns.

ANNEXE 1 : CRITERES DE CHOIX DE LA COORDINATION NATIONALE

1. Etre une organisation autonome et de couverture nationale ;
2. Avoir une expérience dans la formulation de projets/programmes, la mobilisation des ressources et le développement de partenariat avec des institutions internationales ou régionales ;
3. Etre une organisation viable au plan organisationnel et financier ;
4. Avoir parmi les domaines d'intervention de l'organisation l'agriculture urbaine ou péri-urbaine ;
5. Avoir une expérience significative dans la mise en œuvre de projets/programmes en Agriculture urbaine et péri-urbaine ;
6. Avoir parmi les ressources humaines de l'organisation une personne capable de coordonner le réseau. Cette personne devrait avoir le profil ci-après ;
 - Etre titulaire d'au moins d'un DEA ou d'un Master en agronomie, environnement ou en développement urbain avec plus de 10 ans d'expérience professionnelle ;
 - Avoir une expérience dans le domaine de la recherche ;
 - Avoir une expérience en agriculture urbaine et peri-urbaine ;
 - Faire partie du personnel permanent de l'organisation ;
 - Avoir une expérience dans la coordination de projets/programmes de développement en milieu urbain ;
 - Avoir une expérience dans l'animation et la mobilisation des acteurs.
7. Avoir une expérience de travail avec les producteurs urbains ou peri-urbains (critère proposé par l'Assemblée Générale)

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Fonction	Organisation	Adresse	Email
1	AFOUDA Alix  Servais	Chargé de Recherche	LARES	01 BP : 0592 Tri Dostal Cotonou Tél. : 30 52 40 / 04 41 73	lares@intnet.bj afoudalix@yahoo.fr
2	Hongbété A. Maxim	Chef Service	Mairie Cotonou	10 BP : 736 Tél. : 02 03 70	Moco060702@yahoo.fr
3	Midjangninou Calixte	Chargé de Programme	CEBEDES	02 BP : 778 Cotonou Tél. : (229) 30 41 39	cabedes@intnet.bj
4	Hangnita Albert	Union Commerciale des Producteurs de Cotonou	Président	02 BP : 1111 Cotonou Tél. : 866 73 77	
5	Deguenon Edgar	Secrétaire Administratif UCP	UCP - Cotonou	08 BP : 1116 Cotonou Tél. : 88 11 31	deguenedgar@yahoo.fr
6	AMOUSSOU Benoît	Trésorier	UCP - Cotonou	Tél. : 76 02 64	
7	SANOUSI Amadou	Chef Division Sélection	Sous programme Cocotier INRAB	Tél. : 24 01 01	amsanouss@yahoo.fr
8	TOSSOU C. Christophe	Membre	RENAPAU	BP : 71 Allada Tél. : 86 61 59	chritossou@yahoo.fr
9	KODJO K. Maxim	Enseignant / Chercheur	FSA / UAC	04 BP : 1450 Cotonou Tél. : 05 69 89	maxkodjo@hotmail.com
10	SAGBOHAN Jacqueline	Chercher INRAB / MAEP	INRAB / MAEP	01 BP : 884 Cotonou Tél.: 30 02 64 / 05 65 56	jaquelinita@yahoo.fr
11	NANSI Juste	Chercheur CEBEDES	ONG CEBEDES	05 BP : 9120 Cotonou Tél. : 05 85 82	jcnansi@yahoo.fr
12	D'Almeida Arsène F. M	Chercheur	D / Pêches	BP : 383 Cotonou Tél. : 33 15 51 / 33 18 31	Almeida-arsene@yahoo.fr
13	HOUNKPE K.H. Cathérine	Directrice des Pêches	D / Pêches	BP : 383 Cotonou Tél. : 33 15 51 / 33 18 31	C_hounwansou@yahoo.fr
14	KICHE M. Anasthase	Coordonnateur	Alternatros PPAB	01 BP : 3511 Cotonou	tindjiner@yahoo.fr kichem_ppab@yahoo.fr

15	SOTON André	Médecin / Chercheur	CREDESA / FSS	1822 Cotonou Tél. : 96 06 85	credeso@leland.bj
16	SANNI Fatoumata	Chargée de Programme	DCAM/ BETHESDA	03 BP : 4270 Cotonou Tél.: 32 38 59	Bethesda@intnet.bj
17	MEHOBBA Raphaël	Ingénieur d'Elevage	DE / MAEP	BP : 2041 Cotonou Tél.: 33 02 85	rmehoba@yahoo.fr
18	MARQUES Eugène	FRA / Cotonou	UCP / Cotonou0	Tél. : 81 58 43	
19	Agbangla Anicet	Secrétaire à l'information	UCP / Cotonou	Tél. : 81 58 43	
20	Assogba Miguel Virginie	DPFSA	CIRPA	BP : 1846 Abomey, Cotonou Tél. : 05 36 00	primabj@yahoo.fr
21	Gbokede Parfait	Consultant	PGDSM / Oxfam - Q	04 BP : 171, Cotonou Tél. : 64 40 20	gbopar@yahoo.fr
22	Covi Ajahunta Marguerite	RCPA, Cotonou	CERPA	Tél. : 04 69 56	
23	Abou Alimi	Animateur	ONG CERASA	02 BP : 717 Tél.: 45 72 54	aboualimi@yahoo.fr
24	Souvi Kocouvi	Coordonnateur	CERASA ONG	10 BP : 736 Cotonou Tél. : 01 23 73	cerasa@voilà.fr
25	Chabi Mamadou	Président	Chambre Nationale d'Agriculture	04 BP : 720 Tél. : 33 72 58 / 94 10 21	cab@intnet.bj
26	Hountondji Basile	Secrétaire Exécutif	Chambre Nationale d'Agriculture	04 BP : 790 Tél. : 33 72 88 / 02 96 10	cab@intnet.bj
27	Cissé Oumar	Secrétaire Exécutif	IAGU	BP : 7263 Dakar Tél (221) 827 22 00	oumar@iagu.org
28	Kadiri Ousmane	Responsable Formation	Chambre d'Agriculture	04 BP : 0759 Tél. : 33 72 88 / 91 62 39	kab@firstnet.bj
29	Lican Caliset	MAEP	MAEP	06 BP: 2179 Tél.: 96 42 80	
30	Ahlonson Richard	SDIC	Mairie de Cotonou	03 BP : 1777 Tél. : 05 19 67	ahlonsonrichard@yahoo.fr
31	Moussa Sy	Chargé de Programme	IAGU	BP : 7263 Dakar Tél. : 827 22 00	moussa@iagu.org

